


A LA UNE



Petit déjeuner - Rencontre Mercredi 21 juin à 8H30 : Développement des PME/TPE - Temps de travail
 en présence de la CCI 92 et Hauts-de-Seine Initiative

EN SAVOIR +

TRAVAUX TRAMWAY

Le tram se soigne
 D'importants travaux renforceront cet été l'infrastructure du tramway dans les rues geneveilloises qu'il traverse. Attention aux nouveaux sens de circulation et à l'accès au Village !

EN SAVOIR +

SECURITE



Petit-déjeuner sur la thématique de la sécurité pour les entreprises geneveilloises Mardi 27 juin à 8h30
 en présence de **Madame la Commissaire de police de Geneveilliers**

EN SAVOIR +

INFOS PRATIQUES

- Où manger
- Où dormir
- Où réserver une salle de réunion
- Où faire du sport
- Carnet d'adresses
- Cinéma
- Saison culturelle
- Les points de collecte
- Pharmacies de garde
- Urgences
- Geneveilliers magazine
- Plan de la Ville
- Carte du réseau de transport
- Plaquette Service économique

ANNUAIRE DES ENTREPRISES



L'annuaire économique électronique 2017 est en préparation
 Renvoyer votre fiche de renseignements pour y paraître gratuitement

EN SAVOIR +

BOITE A OUTILS

- Clubs d'entreprises
- Calendrier, taux, dates...
- Economie locale

SAVOIR FAIRE



Ouvriers et artisans ont façonné depuis plus d'un siècle les contours de Geneveilliers.
 Qui sont ces hommes et ces femmes qui, de leurs mains, font la fierté de la commune ?

EN SAVOIR +

CREATION D'ENTREPRISES



Concours entreprendre à Geneveilliers édition 2016 : Présentation des lauréats

EN SAVOIR +

NOUVELLES ENTREPRISES

- Les nouvelles entreprises 2017
- Rechercher une entreprise
- L'annuaire économique en consultation



ECONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

Rencontre Ville entreprises et les acteurs de l'ESS

Fin mars, les représentants des entreprises locales étaient une nouvelle fois conviés en mairie, au 18^e étage de la tour. Retour sur cette rencontre

EN SAVOIR +

NEWSLETTER

- S'inscrire et recevoir le +Eco
- Se désinscrire du +Eco
- La lettre d'information de Gennevilliers



ENVIRONNEMENT

Le Végétal à la conquête de ma Ville", c'est le thème de la 5^e édition du concours photos "La Nature en Ville"

->Ouvert uniquement aux photographes amateurs

EN SAVOIR +



PREVENTION AU RISQUE D'INONDATION

Inauguration le 24 juin de repères de crue, dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Seine et de la Marne francilienne labellisé par l'Etat, l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs, chargé de sa mise en œuvre, a sollicité la ville pour être site pilote pour la pose de repères de crue.

EN SAVOIR +



DEVELOPPEMENT DURABLE

Prix entreprises et environnement

Les prix entreprises et environnement sont un concours national, organisé par le ministère de l'environnement et l'Ademe, qui récompense, chaque année, les actions et projets exemplaires portés par les entreprises dans le domaine de l'environnement.

EN SAVOIR +

VILLE
DE GENNEVILLIERS

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

service-ecologique@ville-genevilliers.fr
www.ville-genevilliers.fr/

MAIRIE DE GENNEVILLIERS
Gennevilliers

A LA UNE



Accompagnement au développement des TPE-PME- Temps de travail le 21 juin 2017 à 8h30

La ville a le plaisir de vous convier,

le MERCREDI 21 JUIN 2017 à 8h30
au premier Petit-déjeuner
« Rencontre d'accompagnement au développement des PME/TPE »
au 18ème étage de la Mairie de Gennevilliers

Seront présents lors de cette rencontre, deux partenaires historiques du soutien aux entreprises, la CCI 92 ainsi que Hauts-de-Seine Initiative.

L'objectif est de toujours mieux accompagner le développement économique sur notre commune par la mise en place régulière de rencontres économiques.

Nous vous remercions de confirmer votre présence en ligne :

(http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco108/formulaire_2017-06-21.htm)

+ (HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/PLUSECO108/FORMULAIRE_2017-06-21.HTM) CONFIRMER VOTRE PRESENCE (http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco108/formulaire_2017-06-21.htm)

+ TÉLÉCHARGER L'INVITATION (http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco108/docs/invitation_PD_21juin2017.pdf)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco108/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-gennevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-gennevilliers.fr/>)

service-economique@ville-gennevilliers.fr (mailto:service-economique@ville-gennevilliers.fr)
www.ville-gennevilliers.fr/ (<http://www.ville-gennevilliers.fr/>)

SÉCURITÉ



Petit-déjeuner sur la thématique de la sécurité pour les entreprises genevilloises en présence de Madame la commissaire : mardi 27 juin à 8H30 au 18ème étage de la Mairie

La Ville organise une rencontre **entre les entreprises locales et Madame Seraphia SCHERRER, Commissaire de police de Gennevilliers**, afin d'échanger avec vous sur les problématiques de sécurité que vous pouvez rencontrer sur le territoire.

Mardi 27 juin de 8h30 à 10h30

au 18ème étage de la Mairie de Gennevilliers

Il s'agira de vous présenter :

- les démarches d'intervention de la Police
- les règles de sécurité de base à connaître pour prévenir contre les vols, agressions...
- questions/échanges

Nous vous remercions de confirmer votre présence en ligne :

(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/formulaire_2017-06-27.htm)

+ (HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/PLUSECO108/FORMULAIRE_2017-06-27.HTM) CONFIRMER VOTRE PRESENCE (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/formulaire_2017-06-27.htm)

Renseignements :

Service Economique
Mairie de Gennevilliers
Françoise Hilaire - responsable du Service économique
Tél : 01 40 85 63 73
Mail : service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS (<HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/>)

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

GENNEVILLIERS
NOUVELLE SCENE
DE L'ECONOMIE

L'annuaire économique électronique 2017 est en préparation, renvoyez votre fiche de renseignements pour y paraître gratuitement

**ANNUAIRE DES
ENTREPRISES**

Comme chaque année, le service économique prépare la mise à jour de son observatoire des entreprises, qui recense toutes les activités implantées sur le territoire de Gennevilliers.

Ce recensement nous permet de réaliser l'annuaire des entreprises électronique, consultable sur le site internet de la ville dans la rubrique « économie », la note de conjoncture présentant le tissu économique local mais aussi vous convier à des réunions thématiques.

C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner avant le 15 juin 2017, le questionnaire d'information

(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/docs/invitation_PD_21juin2017.pdf)

(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/docs/annuaire_eco_questionnaire.pdf)

+ ([HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/PLUSECO108/DOCS/ANNUAIRE_ECO_QUESTIONNAIRE.PDF](http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/docs/annuaire_eco_questionnaire.pdf)) TÉLÉCHARGER LE QUESTIONNAIRE (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/docs/annuaire_eco_questionnaire.pdf)

Pour plus d'informations

Service Economique Ville de Gennevilliers

Tél : 01 40 85 63 99

Courriel : service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

•• Juin 2017 •• N°281

GenMag

GENNEVILLIERS MAGAZINE



**CRUE :
ET SI...**

P. 32

**BIENVENUE
À LA FABRIC'A**

P. 34

De leurs mains

Si les métiers ne sont plus tout à fait les mêmes qu'hier, les mains demeurent le meilleur outil de travail. Elles manipulent, modèlent, transforment, fabriquent... Avec ou sans bleu de travail, les ouvriers et les artisans font partie de l'histoire de la ville, mais aussi de son avenir.

« Je suis fraiseur et je le revendique. C'est un métier noble qui a beaucoup évolué et évolue encore. » Pascal, ouvrier chez Mersen.

De leurs dix doigts

Ouvriers et artisans ont façonné depuis plus d'un siècle les contours de Gennevilliers. Leur présence a contribué et contribue encore à donner son identité à la ville qui voit s'épanouir en son sein de nombreux savoir-faire. Qui sont ces hommes et ces femmes qui, de leurs mains, font la fierté de la commune ?

N'ayons pas peur des mots. Être technicien de montage, opérateur... fraiseur ou usineur, c'est être ouvrier. Pourquoi en rougir ? Derrière ce terme se cache le parcours de nombreux travailleurs genevillois qui ont contribué au rayonnement de la ville. Quand nous le prononçons, des images du passé nous traversent l'esprit car, dès le début du XX^e siècle, les bleus de travail parcourent les rues de Gennevilliers pour se rendre à l'usine à Gaz, à Gnome, ou encore au Carbone. Aéronautique, automobile, énergie... l'industrialisation est rapide et transforme la ville qui se bâtit autour de ce nouveau mode de production.

Un siècle plus tard, l'héritage de cette époque est encore au coin de la rue, et les métiers manuels ont de beaux jours devant eux. Si plusieurs usines ont fermé leurs

portes, comme General Motors, Thomson CFS ou les usines à Gaz et Chausson, d'autres perdurent. Par exemple, Gnome devient Gnome-et-Rhône, puis la Snecma, avant de s'affilier au groupe Safran. Quant au Carbone, il fusionne avec la Compagnie Lorraine de Charbons avant de se transformer, depuis 2010, en l'actuelle Mersen. Au cœur de ces entreprises, mais également de celles qui ont depuis choisi de s'implanter à Gennevilliers, de nombreux travailleurs continuent à faire tourner les machines. Être ouvrier, c'est encore ici et maintenant.

OUVRIER AUJOURD'HUI

33 % des hommes genevillois en emploi sont des ouvriers. Il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée.

Si l'on dénombre uniquement 9 % de femmes portant cette casquette, rien ne doit pour autant les détourner de ces emplois qui, au fil des années, ont profondément évolué et offrent aujourd'hui d'importants débouchés à Gennevilliers. Le secteur industriel représente près de 25 % des emplois (une proportion trois fois supérieure aux moyennes départementale et nationale). L'aéronautique est un univers particulièrement présent et qui accueille différents profils, tout en proposant des possibilités de formation et d'évolution. Par exemple, chez Mersen, une formation de sept mois a été créée pour faire acquérir aux nouvelles recrues toutes les connaissances et les techniques nécessaires à l'exercice de l'usinage (fabrication d'une pièce à l'aide de machines). Romain Richomme, qui a 33 ans et travaille pour Mersen depuis trois ans, a pu en bénéficier : « Cet apprentissage a été une opportunité pour moi qui étais parti travailler plusieurs années dans le commerce après mes études. » Désormais, il est opérateur fraiseur et effectue un travail qui demande à la fois de la précision et de la concentration. C'est de ses mains qu'il règle et manipule plusieurs outils et machines pour réaliser différentes pièces en graphite qui serviront, par exemple, de freins sur les



Être l'artisan de son avenir

Pour ceux qui ne trouvent pas leur voie au sein des différents métiers qui s'offrent à eux, autant l'inventer... de ses mains. C'est ce que les jeunes entrepreneurs, heureux lauréats du concours Entreprendre à Gennevilliers, ont réalisé lorsqu'ils se sont lancés dans leur projet. Parmi eux, Jihane Attia (premier prix) a monté son projet de boulangerie-pâtisserie-traiteur aux notes italiennes, Basta Mamma, suite à un constat : l'absence d'offre locale. Quant à Magali Bernable, la lauréate du deuxième prix, elle explique avoir voulu créer Made in chez moi car le concept de cours de couture, entre amis, à domicile, n'existait pas encore : « C'était l'entreprise que j'aurais moi-même aimé rencontrer ! J'avais besoin de retrouver le plaisir de créer avec mes mains et de tisser des liens. »

De telles initiatives, bienvenues dans la ville, montrent l'exemple, car la création de petites entreprises est une voie de plus en plus envisagée, et ce quel que soit le secteur. À Gennevilliers, 56 % des structures comportent un seul et unique acteur et les créations d'entreprises sont nombreuses.

→ A NOTER Pour celles et ceux qui souhaitent participer au prochain concours Entreprendre à Gennevilliers, les inscriptions ouvrent lundi 28 août et la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 novembre.



LE MOT DU MAIRE

PATRICE LECLERC

Fierté ouvrière et artisanale

Merci à GenMag pour ce dossier qui valorise enfin le travail manuel. Le travail manuel et le travail intellectuel sont deux formes de l'intelligence humaine, sans hiérarchie. Pourtant, ces dernières décennies, l'une fut dévalorisée au profit de l'autre, déqualifiant au passage l'image de nos pères et de nos mères. Il faut retrouver la fierté du monde du travail et de la création, la fierté du savoir-faire avec ses mains et sa tête. Car, bien souvent, on ne produit pas bien avec ses mains si l'on n'utilise pas aussi sa tête ! Admirez la beauté du geste bien fait, aidons nos enfants, nos jeunes, l'ensemble de la société à retrouver ce plaisir. Je pense que la société avance en ce sens. De plus en plus de jeunes, diplômés ou non, prennent plaisir dans un travail renouant avec une forme d'art ou d'artisanat. Un travail où l'on pense l'objet, on le réalise, on le perfectionne, on partage des savoirs. Dans de nombreuses entreprises de Gennevilliers, des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs déploient un impressionnant savoir-faire. Investir ces emplois nécessite aussi de revaloriser les formations qui y conduisent.



Chez Stago, la hauteur des tables de travail est adaptable afin de veiller au bien-être des employés.



Arconic Howmet SA augmente sa production pendant deux ans et recrute, entre autres, de nombreux opérateurs cire, emballage et moulage.

Gennevilliers accueille de l'activité économique sur les deux tiers de sa surface et offre ainsi de nombreux emplois de proximité. Parmi eux se trouvent divers métiers qui demandent une habileté manuelle et des savoir-faire qui perdurent depuis des décennies.

avons Airbus ou de prothèses de coude dans le milieu médical.

ENTRE LEURS MAINS... L'AVENIR

Avoir un niveau de diplôme élevé n'est pas forcément un critère de sélection dans le domaine de l'industrie. Chez Stago, entreprise spécialisée dans le développement et la commercialisation de systèmes automatisés et standardisés de biologie clinique (notamment pour les tests d'hémostase réalisés au laboratoire d'analyses médicales), Yves Van Der Schoor, responsable RH sur le site de production de Gennevilliers, explique que « *les jeunes issus d'un CAP ou d'un bac pro électronique ou mécanique sont les bienvenus. Ceux qui n'ont pas de diplômes mais une expérience dans le domaine aussi. Les valeurs essentielles qui nous importent sont des qualités humaines, l'esprit d'équipe et de responsabilité et le sens de la convivialité au travail. Bien sûr, il faut aussi être manuel ! C'est un travail qui demande beaucoup de dextérité.* » Jennifer Carreira, technicienne de montage issue d'un BEP vente, en est la preuve. Elle se réjouit de sa nouvelle orientation professionnelle : « *Je ne suis*



pas faite pour rester assise derrière un bureau. Aujourd'hui, je fabrique des machines de A à Z et je sais qu'elles contribuent à sauver des vies en aidant au diagnostic de certaines pathologies.»

Ces hommes et ces femmes, qui travaillent de leurs mains, nous sont essentiels, tout comme les artisans. Menuisier, boulanger, électricien, maçon, conducteur d'engins... Leur dextérité et leur savoir-faire sont utiles à chacun au quotidien et les débouchés sont nombreux. En revanche, selon Antoine Laulhère, luthier implanté 14 rue Richelieu, son métier qui relève de l'artisanat d'art, offre quant à lui peu de perspectives aujourd'hui. Mais, fort heureusement, d'autres sont redécouverts et se développent : dentellier, chapelier ou plumier, par exemple. L'implantation d'une Maison de l'artisanat, à l'angle des rues Carnot et Jean-Jaurès, permettra d'accroître la transmission des savoirs traditionnels et manuels à Gennevilliers. Pour que la ville continue d'accueillir ces métiers dans lesquels les mains sont plus que jamais connectées au cerveau. Pour que la beauté du geste perdure...

• NORA KAJJIOU



Préassemblage de modules chez Stago.



• **THIERRY FOUCHER,**
opérateur moulage.

J'ai commencé à travailler pour Arconic Howmet SA, en 1979, en tant que technicien de laboratoire. Aujourd'hui, je suis opérateur moulage et responsable d'équipe. Nous utilisons toujours le même procédé, très ancien: la cire perdue (procédé de moulage d'une pièce en métal à partir d'un modèle en cire). Cependant, nous pouvons réaliser des pièces de plus en plus complexes et intéressantes grâce aux évolutions techniques, et le travail est devenu beaucoup moins usant pour le corps, même s'il demeure manuel. C'est un secteur d'avenir car la méthode de la cire perdue est utilisée pour l'industrialisation (certaines pièces pourront par exemple intégrer un moteur d'avion Rafale), mais aussi de plus en plus pour l'électronique.



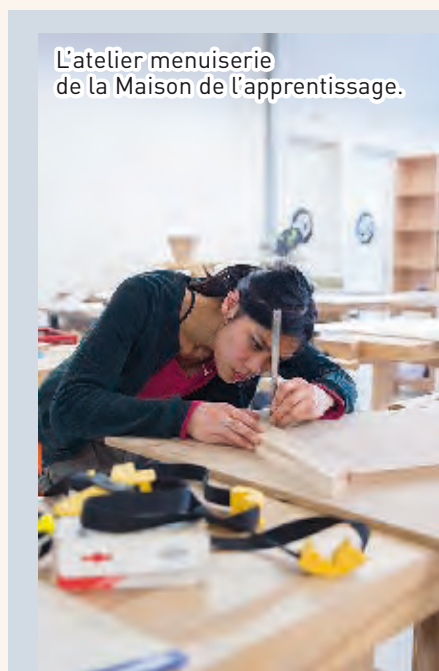
• **PHILIPPE MARTIN,**
artisan plombier.

Notre entreprise familiale Martin Père et Fils existe depuis 29 ans. L'amour du métier s'y transmet. Nous sommes cinq frères et avons été formés depuis tout petits par notre père. Je n'ai jamais envisagé de faire autre chose qu'un métier manuel. Enfant, déjà, je démontais et remontais mes jouets. Être artisan m'offre une grande satisfaction. Lorsque je me rends chez un client pour résoudre un problème, je me sens utile. J'apprécie de le voir content du travail accompli. Nous effectuons toutes sortes d'interventions. Cela va de la réparation d'une fuite d'eau à la rénovation d'une salle de bains, en passant par le raccordement d'une chaudière. C'est un très beau métier.

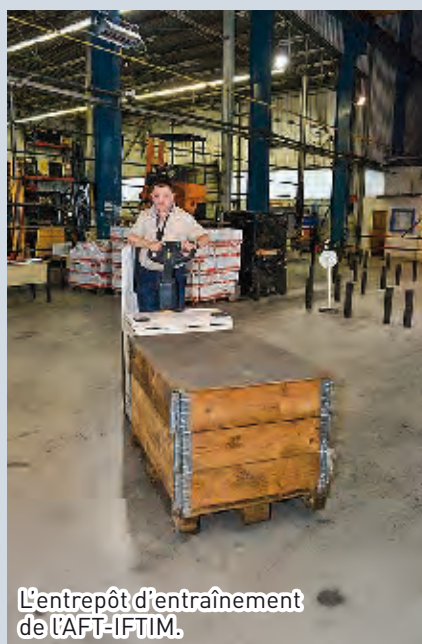


• **DENISA BUD,**
apprentie en logistique.

Je suis en seconde bac pro logistique, à l'AFT-IFTIM, en alternance. Ce que j'apprends à l'école, je le mets directement en pratique dans l'entreprise où je travaille en tant que magasinier. Je m'occupe de pièces détachées de voiture pour l'usine Renault, à Pantin. Je trie, je mets en carton et je prépare des bons de commande. Toucher les choses me permet de mieux comprendre et d'apprécier ce que je fais. Lorsque je déplace du stock, j'utilise le transpalette manuel pour me faciliter la tâche. Contrairement aux idées reçues, les femmes peuvent très bien exercer ce métier.



L'atelier menuiserie de la Maison de l'apprentissage.



L'entrepôt d'entraînement de l'AFT-IFTIM.

Apprendre à faire

À Gennevilliers, plusieurs centres de formation préparent, par le biais de l'alternance, à des métiers manuels. Parmi eux, il y a l'AFT-IFTIM, pour les métiers de la logistique (portes ouvertes samedi 9 septembre, 11 route Principale du port), et La Maison de l'apprentissage, pour les métiers de menuisier et d'ascensoriste (portes ouvertes samedi 10 juin, 40 avenue Marcel-Paul). Des parcours encore peu empruntés bien qu'ils proposent de nombreux débouchés, comme le souligne Philippe Guaspere, responsable de formation à la Maison de l'apprentissage : « Nous avons 100 % d'employabilité en sortie de formation ascensoriste, et les jeunes trouvent du sens dans la pratique de ce métier manuel et utile aux autres. »

CRÉATION D'ENTREPRISES



Concours entreprendre à Gennevilliers édition 2016 : Présentation des lauréats

Le « concours entreprendre » a valorisé cette année 5 jeunes entreprises : Basta Mama (Boulangerie), Made in chez moi (Ateliers de couture), SAS « Réseau de l'alumni » réseau d'ancien élèves de grandes écoles, Hard Truck Mafé (food truck), Nejma Events (pâtisserie), et témoigne de la diversité des créations d'entreprises sur Gennevilliers.

Présentation des lauréats :

- 1er prix: Mme Jihane ATTIA – **Basta Mamma** (laureat_concours_entreprendre1.php)
Tél : 06 52 64 63 93 / Mail : contact@bastamamma.com
- 2ème prix: Mme Magali BERNABLE – **Made in chez moi** (laureat_concours_entreprendre2.php)
Tél : 06 14 14 25 46 / Mail : magali@madeincheztoi.com
- 3ème prix: Mme Juliette SIMON – **Réseau de l'alumni** - Prix spécial Quai des Entrepreneurs (laureat_concours_entreprendre3.php)
Tél : 06 27 89 80 27 / Mail : juliette@reseaudesalumni.fr
- 4ème place: Mohamed DKHISSI – **Hard Truck Mafé** (laureat_concours_entreprendre4.php)
Tél : 06 51 59 26 37 / Mail : mrdkhisssi@gmail.com
- 5ème place: Nejma SOUAB - **Nejma Events** (laureat_concours_entreprendre5.php)
Tél : 06 21 81 81 56 / Mail : nejmaevenements@gmail.com



RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



RENCONTRE VILLE ENTREPRISES ET LES ACTEURS DE L'ESS

La Ville convie très régulièrement le monde économique, le temps d'un échange sur l'actualité et les grands projets en cours. À l'occasion de la Semaine du développement durable, c'est d'Economie Sociale et Solidaire qu'il fut question.

Fin mars, les représentants des entreprises locales étaient une nouvelle fois conviés en mairie, au 18e étage de la tour.

Fil rouge de cette dernière rencontre : l'économie sociale et solidaire. Ainsi, une dizaine d'acteurs de l'ESS et du développement durable étaient invités à se présenter à eux.

Chaque structure disposait de trois minutes pour expliquer sa démarche. Un format qui a séduit les participants : « *J'ai apprécié la manière dont les "pitches" ont été écrits. C'était très dynamique et agréable* », commente Sylvie Roussel, responsable ressources humaines à la Table de Cana, qui propose des buffets, repas et plateau-repas conçus par des salariés en insertion. Le traiteur s'était d'ailleurs chargé de préparer un petit-déjeuner d'accueil pour les 80 participants de la matinée.

Suite à quoi une visite de la ville, en bus, était organisée. Une balade toujours très enrichissante ! « *Cela permet de mieux connaître le territoire, de voir les chantiers en cours et de discuter avec les entreprises* », se réjouit Charlotte Niewadomski, gérante de la coopérative BicyclAide, qui promeut l'usage du vélo.

(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/docs/partenaires_ESS_ville.pdf)

+ ([HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENEVILLIERS.FR/PLUSECO108/DOCS/PARTENAIRES_ESS_VILLE.PDF](http://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENEVILLIERS.FR/PLUSECO108/DOCS/PARTENAIRES_ESS_VILLE.PDF)) TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ESS (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/docs/partenaires_ESS_ville.pdf)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

ENVIRONNEMENT



Le Végétal à la conquête de ma Ville*, c'est le thème de la 5e édition du concours photos "La Nature en Ville".

-> Ouvert uniquement aux photographes amateurs

Le concours est ouvert à tous les Genevillois(se), entreprises présentes sur le territoire communal aux structures publiques (écoles, centres de loisirs, etc.) ou associatives ou et aux agents municipaux.

Il est uniquement réservé aux photographes amateurs (les photographes professionnels ne peuvent pas concourir).

Les participants concourront dans la limite d'une seule photo par participant. Les photographies ne devront en aucun cas avoir fait l'objet de montage.

Les participants à ce concours photos s'inscrivent à titre individuel ou collectif dans 3 catégories :

- **Enfants et adolescents** de moins de 18 ans,
- **Adultes** de 18 à 60 ans,
- **Séniors** de plus de 60 ans.

Les photographies pourront être en couleur ou en noir et blanc mais exclusivement en numérique et devront uniquement être prises sur le territoire de Gennevilliers durant l'année 2017.

COMMENT ENVOYER MA PHOTO ?

Les participants peuvent envoyer leur photo par Internet ou par courrier **au plus tard le samedi 30 septembre 2017.**

Une seule photo par participant en couleur ou en noir et blanc en format numérique (jpeg / 300 dpi / 4 à 5 Mo maximum) ou papier photo A5 (14,8 x 21 cm)

-> Par Internet

Accès au formulaire en ligne : www.ville-genevilliers.fr/2005/formulaire-concours-photos.htm (<http://www.ville-genevilliers.fr/2005/formulaire-concours-photos.htm>)

ATTENTION : Le format électronique du fichier (définition 4 à 5 Mo) sera exclusivement une image type JPEG.

-> Par courrier

sur support papier à l'adresse suivante (Aucune photo sur support papier ne sera retournée au participant(e) et il sera dans tous les cas indispensable de fournir le fichier informatique) :

Concours Photo «GENNEVILLIERS ET LA NATURE EN VILLE»

Mairie de Gennevilliers

Direction de l'Environnement – 13ème étage 177 avenue Gabriel Péri

92230 Gennevilliers

Consulter le règlement du concours photo (http://www.ville-genevilliers.fr/fileadmin/portail/MEDIA/environnement/concours_photo/reglement_concours-photos-genevilliers_2017.pdf)

EN SAVOIR PLUS : [WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR](http://www.ville-genevilliers.fr) (<http://www.ville-genevilliers.fr/2007-3604/fiche/concours-photo-le-vegetal-a-la-conquete-de-ma-ville.htm>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

PREVENTION AU RISQUE D'INONDATION



Inauguration le 24 juin de repères de crue, dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Seine et de la Marne francilienne labellisé par l'Etat, l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs, chargé de sa mise en œuvre, a sollicité la ville pour être site pilote pour la pose de repères de crue.

Cette action vise à développer et à entretenir la culture du risque que ce soit en termes d'information de la population ou en termes de valorisation patrimoniale de données existantes. A terme, sur l'ensemble de la commune, 18 sites seront dotés de repères de crue.

L'inauguration du 24 juin est une action forte de lancement de cette démarche. L'action qui se déroulera de 10h30 à 12 H, prendra la forme d'une déambulation le long d'un trajet rue P.TIMBAUD du square Notre Dame de Fatima à la Ferme de l'Horloge. Les 4 repères de crue, square Fatima, Eglise, Marché, Ferme de l'Horloge seront dévoilés à la population. Une réception conviviale sera organisée à la Ferme de l'Horloge.

Pour célébrer l'évènement, l'artiste genevilloise Ghislaine VALADOU exposera des collages en lien avec la thématique sur des murs dans le quartier du Village. Un orchestre sur le thème de l'eau accompagnera la déambulation.

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRIX ENTREPRISES ET ENVIRONNEMENT

Les prix entreprises et environnement sont un concours national, organisé par le ministère de l'environnement et l'Ademe, qui récompense, chaque année, les actions et projets exemplaires portés par les entreprises dans le domaine de l'environnement.

En 2017, les Prix entreprises et environnement fêtent leur trentième anniversaire et sont soutenus par la banque publique d'investissement et la confédération des petites et moyennes entreprises.



Pourquoi participer ?

- **Devenir une entreprise de référence**, dont l'engagement en faveur du développement durable est reconnu par un jury de professionnels.
- **Valoriser votre engagement** auprès de vos publics et de vos partenaires, y compris en interne.
- **Bénéficier d'une reconnaissance officielle** de votre innovation par le ministère et l'Ademe. Les lauréats seront mis en valeur par différents supports de communication à grande diffusion (reportage vidéo, site internet, dossier de presse...).

Participez au « European Business Awards for the Environment ». Ce concours européen est organisé tous les deux ans par la Commission européenne. Les prix entreprises et environnement sont l'étape française de ce concours européen.

En cohérence avec le rythme de ce concours (donc tous les deux ans), le ministère et l'Ademe choisissent d'un commun accord les meilleurs dossiers parmi les gagnants des deux dernières années des prix entreprises et environnement, afin de transmettre dans les différentes catégories de prix définies au niveau européen un nombre de dossiers de candidatures compatible avec les règles de participation à ce concours européen.

Qui peut poser sa candidature ?

Les candidatures aux prix entreprises et environnement sont ouvertes aux entreprises exerçant une activité en France. Les candidatures présentées par des associations ou groupements d'entreprises sont admises. Les candidats peuvent présenter aux prix entreprises et environnement des réalisations qui ont lieu en France ou à l'étranger, menées à bien par elles ou en partenariat avec d'autres acteurs.

Quelles sont les catégories ?

Dans chacune des cinq catégories des prix, un grand gagnant est désigné. Le jury a également la possibilité de décerner un prix spécial attribué à titre exceptionnel après un vote à l'unanimité des membres du jury.

L'attribution de ce prix fait l'objet d'une motivation écrite démontrant la spécificité du projet.

Économie circulaire : entreprises qui appliquent les sept piliers de l'économie circulaire définis par l'Ademe : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage.

Lutte contre le changement climatique : entreprises qui trouvent des solutions (pour elles-mêmes ou pour les autres) face au défi climatique, pour à la fois s'adapter au changement climatique ou réduire l'impact négatif des entreprises sur le climat (mesurer les émissions de gaz à effet de serre, intégrer le risque climatique dans la planification stratégique, utiliser les énergies renouvelables, réduire sa consommation énergétique, augmenter son efficacité énergétique, réduire sa consommation de ressources...).

Meilleur reporting environnemental : prise en compte de l'intégration des impacts sur l'environnement par les entreprises dans les aspects suivants : comment elles communiquent, elles informent, elles rendent compte dans leur rapport de gestion annuel.

Biodiversité et entreprises : entreprises qui développent les meilleures pratiques portant sur la préservation ou la restauration de la biodiversité.

Innovation dans les technologies et les modèles économiques : entreprises de tous secteurs y compris le secteur des éco-technologies (eau, déchets, air, sols, performance énergétique, énergies renouvelables, ville durable...) qui ont mis sur le marché une innovation en matière de produit, de procédé, de service ou de modèle d'affaire distinct de l'économie de la fonctionnalité de la catégorie économie circulaire.

(<http://www.developpement-durable.gouv.fr/prix-entreprises-et-environnement>)

POUR ACCÉDER AUX DOSSIERS DE CANDIDATURE ([HTTP://WWW.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR/PRIX-ENTREPRISES-ET-ENVIRONNEMENT](http://www.developpement-durable.gouv.fr/prix-entreprises-et-environnement)) [WWW.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR](http://www.developpement-durable.gouv.fr/prix-entreprises-et-environnement) (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/prix-entreprises-et-environnement>)

Date limite de dépôt des dossiers

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **11 juillet 2017 avant minuit** (fait foi la date et l'heure de l'envoi du mail par le candidat).

Les dossiers de candidature, au format PDF, complétés et signés, doivent être envoyés par courriel à :

prix-ee@langevinassocies.eu (mailto:prix-ee@langevinassocies.eu) en précisant dans l'objet du message la catégorie de la candidature).

Un courriel sera envoyé pour confirmer la réception du dossier.

Pour toute information, contactez :

Benjamin Félice (Langevin & Associés)

Téléphone : 09 72 22 76 11

Courriel : prix-ee@langevinassocies.eu (mailto:prix-ee@langevinassocies.eu)

Les prix seront remis au salon World Efficiency en fin d'année.

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco108/lettre.html>)

VILLE DE

GENEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri

92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr)

www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)